



Un procès symbolique pour établir les responsabilités d'Israël

TRIBUNAL RUSSEL •

La Suisse pourrait devenir l'hôte d'une session sur les Conventions de Genève.

Des Suisses créent un comité d'appui au Tribunal Russell pour la Palestine. Cette Cour de l'opinion, initiée en mars dernier, devra «réhabiliter les droits et la dignité d'un peuple». Elle s'inspire de l'action du philosophe britannique Bertrand Russell pour «prévenir le crime du silence» lors de la guerre des Etats-Unis au Vietnam. En Suisse, l'idée fait son chemin, et plusieurs personnalités ont déjà fait connaître leur soutien à cette initiative, notamment le conseiller national socialiste Carlo Sommaruga, le sénateur vert Luc Recordon et Jean Ziegler.

Symbolique, ce tribunal s'efforcera d'établir les responsabilités d'Israël et d'autres Etats occidentaux, particulièrement les Etats-Unis et l'Union européenne, dans la persistance de l'occupation. «Ni l'avis de la Cour internationale de justice sur le mur de Cisjordanie. Ni les 52 pages de cette institution sur les manquements plus généraux d'Israël au droit international n'ont eu de conséquences sur l'occupation. Comment de telles violations sont-elles possibles sans le soutien d'autres Etats?», interroge le Belge Pierre Galand, président du comité d'organisation du Tribunal Russell pour la Palestine.

Au-delà de la recherche d'une notoriété jugée nécessaire pour lui donner une efficacité, les initiateurs cherchent à diviser le «procès» en «quatre ou cinq sessions», afin d'aborder différents thèmes. Le comité suisse – comme les autres – contribuera à financer le tribunal à hauteur de 30 000 euros. «Le gouvernement autonome de Catalogne discute actuellement du financement de la première de ces sessions, en 2010, à hauteur de 90 000 euros. Elle se déroulerait symboliquement à Barcelone – où ont été signés en 1995 les accords Euro-Méditerranéenne – pour étudier les manquements de la communauté internationale. Et spécialement de l'Union européenne», explique Pierre Galand. «Dans cette logique, on aimerait que la Suisse se penche sur la question du respect des Conventions de Genève.»

D'autant que la question du respect du droit international se pose également en Suisse, rappelle l'avocat zurichois Marcel Bosonnet. Auteur en 2003 d'une plainte pour crime de guerre contre quatre hauts responsables israéliens – dont le chef d'état-major Shaul Mofaz et le ministre de la Défense Benjamin Ben Eliezer – il rappelle que ce genre de démarches est semé d'embûches. «En septembre 2003, nous avons déposé une plainte devant la Cour militaire, seule habilitée en Suisse à juger les violations des Conventions de Genève. Mais, peu après le dépôt de plainte, le parlement a changé la loi. Une personne doit maintenant avoir des 'liens étroits' avec la Suisse pour y être jugé», rappelle l'avocat. «Cela contredit les Conventions de Genève, puisque celles-ci ont précisément une vocation universelle.» PABLO DE ROULET

Des voix juives pour dénoncer l'occupation israélienne

PORTRAIT DE MILITANT-E-S • Caroline et Nathan Finkelstein, membres d'Urgence Palestine, déplorent le peu de juifs, en Suisse, s'opposant publiquement à Israël.

RACHAD ARMANIOS

Alors qu'en Israël ou aux Etats-Unis, les opposants juifs à la politique d'occupation de l'Etat hébreu ont un certain poids, en Suisse, ces voix se font rarement entendre. Certains se mobilisent au sein du Manifeste pour une paix juste et durable au Proche-Orient, mais ce mouvement adopte un ton modéré. En face, les représentants institutionnels de la communauté juive se rangent en général derrière Israël. Dans ce paysage, Caroline et Nathan Finkelstein se singularisent, puisqu'ils font partie du comité d'Urgence Palestine, un collectif d'associations engagé dans la solidarité avec les Palestiniens.

Une polémique l'oppose à la CI-CAD¹ en raison de caricatures sur son site internet comparant le gouvernement israélien à celui de l'Allemagne nazie. Tandis que la Commission fédérale contre le racisme juge également plusieurs de ces dessins antisémites, le couple de militants rejette cette accusation. Il défend leur publication notamment au nom de la liberté d'expression, qui ne devrait pas être à deux vitesses, insiste Caroline Finkelstein. «En Occident, l'opinion publique a défendu les caricatures islamophobes de Mahomet», souligne-t-elle.

Elle dit ne pas supporter le «deux poids, deux mesures» dans le conflit israélo-palestinien. «Ni l'injustice et encore moins le soutien international à Israël même quand il pleut des bombes sur Gaza.»

Le doute s'est installé

L'engagement sans concessions de ce couple de juifs laïques est né d'une conversion. Pas religieuse, mais intellectuelle. Il y a cinq ans, ils passent devant un stand d'Urgence Palestine et embarquent quelques brochures. «Je connaissais le conflit à travers la presse, raconte Caroline Finkelstein. Pour moi, les Israéliens coiffaient le chapeau blanc, les Palestiniens le chapeau noir.» Mais voilà que le doute s'était installé. «On a alors beaucoup lu – Tom Segev, Edouard Saïd, Ilan Pappé, Benny Morris, Noam Chomsky, Alfred M. Lillenthal.» «De là est né notre engagement pour le respect des droits humains des Palestiniens», enchaîne Nathan Finkelstein.

Le couple s'est plusieurs fois rendu dans les territoires occupés dans le cadre de missions civiles. La dernière, à Bil'in, remonte à avril. Lors d'une manifestation pacifique, un Palestinien a été tué à bout portant par un soldat – accidentellement se-



Caroline et Nathan Finkelstein ont souvent été dans les territoires occupés dans le cadre de missions civiles. La dernière, à Bil'in, remonte à avril.

JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

lon l'armée. Le couple, qui en garde un souvenir douloureux, raconte l'épisode pour illustrer le rapport de forces au Proche-Orient.

L'Amérique raciste des années 1950

Quitte à recueillir des chapeaux blancs et noirs? «De notre expérience,

les Palestiniens n'ont rien contre les juifs, ils dénoncent seulement l'occupation et réclament leurs terres», raconte Caroline Finkelstein. Quant au parti islamiste du Hamas? «On n'a pas le droit de vote en Palestine, alors on ne se prononce pas sur leur choix», répond Nathan Finkelstein. «On n'est pas particulièrement

pour, mais il faut reconnaître qu'il est la seule résistance à l'occupation», ajoute son épouse.

Dans un français teinté d'accent américain, M. Finkelstein explique que s'il est aussi sensible «à la cause de ce peuple opprimé», c'est parce qu'il a grandi dans l'Amérique raciste des années 1950. «Comme juif, dans le quartier pauvre où j'ai vécu, je n'ai jamais fait face à des préjugés. Mais, partout, la ségrégation s'abatait contre les Noirs, au lycée, dans les bus ou même chez le dentiste où il y avait deux chaises et deux jeux d'instruments. Je ne l'ai jamais acceptée.»

«Etre juif, c'est quoi?»

Issu d'une famille ayant fui les pogroms en Europe au début du siècle, cet Américain est arrivé en Suisse dans les années 1970: «J'étais conscient d'être juif, mais sans plus. Tout juste s'il y avait une menorah (chandelier à sept branches) à la maison. D'ailleurs être juif, c'est quoi? Une appartenance religieuse? Raciale?... C'est plutôt un héritage.»

Son épouse, née à Paris, vient d'une famille de gauche non pratiquante. Elle ne s'est jamais définie comme juive, même en adoptant le patronyme distinctif de son mari. Jusqu'à ce qu'elle s'engage pour la cause palestinienne, confie-t-elle: «Je n'acceptais pas qu'Israël prétende agir au nom des juifs, en mon nom.» Son identité devient alors un support militant: en janvier, lorsque des citoyennes juives organisent à Genève une manifestation de solidarité avec Israël, elle se distance, comme juive, de ce «soutien honteux en faveur d'un pays qui bombarde Gaza.»

Son mari, lui, a aussi eu recours à son identité comme moyen de protestation: en 2005, il renonce à sa nationalité américaine, dégoûté par la politique de Bush, en particulier au Proche-Orient.

«On nous dit parfois que nous avons le symptôme de 'la haine de soi', c'est grotesque, confie Caroline Finkelstein. Au contraire, nous recevons aussi beaucoup d'encouragement pour nos prises de positions. Et parfois quelques lettres méchantes...» I

¹ Centre intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation, lire *Le Courrier* de jeudi.

Pourquoi s'engager dans une cause? Tout au long de l'été, *Le Courrier* dresse le portrait de militants.

